

Protocole sanitaire (mis à jour en novembre)

de l'école maternelle d'application des Brizeaux à Niort

Mesures mises en place à partir du guide national, disponible à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-les-274253>. Pour une lecture plus aisée du document, les nouveaux points sont indiqués *en rouge*.

1. Avant d'arriver à l'école :

Les parents s'engagent à surveiller l'apparition de symptômes chez leur enfant (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre) et prendre sa température (qui doit être inférieure à 38°C) tous les matins avant de l'emmener à l'école. En cas d'apparition d'un de ces symptômes, les parents s'engagent à informer l'école au plus vite par téléphone ou par mail.

2. Mesures sanitaires :

Le respect des gestes barrière est enseigné et mis en œuvre tout au long de la journée. Les élèves sont encouragés à se laver les mains régulièrement, à utiliser des mouchoirs à usage unique et à les jeter à la poubelle, à tousser dans leur coude.

Les adultes de l'école portent un masque de protection en toute circonstance.

L'entrée des adultes accompagnateurs en classe (parents...) n'est plus autorisée. Pour entrer dans la cour, les adultes doivent être munis d'un masque et se laver les mains préalablement.

Les locaux (salles, toilettes, espaces collectifs...) sont désinfectés *plusieurs fois par jour*.

En cas d'apparition de symptômes chez un élève (toux, fièvre...), il est isolé du groupe d'enfant avec un masque de protection, les parents sont prévenus et s'engagent à venir chercher leur enfant rapidement. Si l'enfant s'avère porteur du COVID-19, les parents s'engagent à prévenir l'école pour qu'une information puisse être portée aux familles et qu'un dépistage puisse être réalisé pour bloquer la chaîne de contamination.

3. Temps d'enseignement dans les classes :

Les enfants sont tous accueillis en classe. Les règles de distanciation physique ne s'appliquent pas dans la classe en maternelle. L'usage du matériel pédagogique collectif est autorisé pour travailler, *après désinfection ou isolation pendant 24h*.

4. Restauration scolaire, pause méridienne et récréations :

Les repas sont pris dans deux salles de cantine réservées aux élèves de l'école maternelle, *chaque classe est installée à un groupe de table espacé des autres classes*.

Après le repas, les élèves de PS, de PS-MS et les MS de la classe de MS-GS sont installés dans le dortoir sur des couchettes individuelles pour pouvoir faire la sieste *dans trois zones distinctes*.

Les élèves des deux classes de GS jouent dans *deux zones différentes de* la cour de l'école.

Un planning des temps de récréation est mis en place pour permettre aux élèves des différentes classes de ne pas se croiser.